Rapport Annuel

2022

Algemene Unie van Verpleegkundigen van België vzw.
Union Générale des Infirmier(e)s de Belgique asbl.
Allgemeiner Krankenpflegeverband Belgiens vog.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique (AUVB-UGIB-AKVB) est une ASBL coupole qui a pour objet de réunir les praticiens de l'art infirmier, de représenter et de défendre les intérêts de la profession infirmière.

L'organisation vise à poursuivre la promotion et le développement de l'art infirmier dans sa globalité, dans l'intérêt des praticiens et des patients qui leur sont confiés.

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique rassemble 45 organisations professionnelles issues des trois régions et communautés. Elle couvre ainsi tous les aspects de la formation et de l'exercice de la profession infirmière et représente les 140 000 professionnels actifs dans le pays.

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique (AUVB-UGIB-AKVB) a été créée en 1952 sous le statut d'association de fait.

Le 15 septembre 2009, cinq associations générales, à savoir l'ACN, la FNIB, NVKVV, la FNBV et la KPVDB, sont parvenues à lui donner le statut d'ASBL, ce qui lui a permis d'acquérir la personnalité juridique.

L'arrêté royal du 26 septembre 2013 prévoit le versement par l'INAMI d'une première intervention financière à l'UGIB avec pour objectif de réunir et de représenter toutes les organisations professionnelles d'infirmiers. En finançant le fonctionnement de l'UGIB, le gouvernement fédéral soutient la participation des infirmiers dans les différentes instances auxquelles ils sont appelés à siéger.
L'UGIB s'est ouverte à toutes les associations infirmières, y compris aux associations d'infirmiers spécialisés.

Nos Membres

AUVB-UGIB-AKVB en quelques chiffres

41 associations professionnelles infirmières membres

1 Organe d'administration

3 Chambres
francophone
germanophone
néerlandophone

3 Missions

5 valeurs

152 067 infirmiers actifs en Belgique

2 coordinateurs

Des centaines de mandataires et de bénévoles actifs pour représenter l'AUVB-UGIB-AKVB dans les conseils et organismes officiels ainsi qu'au sein de l'Organe d'administration et des 3 Chambres

3 Assemblées générales

12 réunions du Conseil d'administration

	2 Assemblées des mandataires	7 groupes de travail
2022 en quelques chiffres	Une publication	1 webinaire
	Participations à diverses réunions, rencontres, concertations, groupes de travail, conseils et commissions	De multiples rencontres avec les représentants politiques
	5 collaborations	2 auditions parlementaires
		26 courriers échangés

Une publication

Attractivité de la profession infirmière : un défi collectif 2022

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique (UGIB) a consulté des infirmiers de tous les secteurs de soins, ainsi que des membres d'associations professionnelles membres de l'UGIB. Ensemble, nous avons rédigé ce document, qui énumère les principales mesures nécessaires visant à rendre la profession infirmière à nouveau attrayante, réalisable et valorisée.

Ce document s'adresse à toutes les autorités compétentes, afin que chacune puisse faire le nécessaire dans son domaine pour relever ensemble cet immense défi. Il va sans dire que toutes les mesures doivent s'appliquer à l'ensemble du pays et à tous les secteurs de la santé.

Accès au document ici : Attractivité de la profession infirmière: un défi collectif 2022 – AUVB (auvb-ugib-akvb.be)

Un webinaire

Rencontres infirmières 2022

A l'initiative du Ministre de la Santé publique et en collaboration avec l'Union Générale des Infirmiers de Belgique (UGIB), le SPF Santé publique & l'UGIB ont organisé les traditionnelles rencontres infirmières sous forme virtuelle le 24 novembre 2022.

Thème de la journée : A*ttractivité de la profession infirmière : un défi collectif !*

Accès aux vidéos de la journée ici : Les rencontres infirmières | SPF Santé publique (belgium.be)

Deux auditions parlementaires

La Commission du bien-être, de la santé publique, de la famille et de la lutte contre la pauvreté du Parlement flamand a organisé le 16 mars une audition sur les notes conceptuelles concernant les mesures d'urgence pour plus de mains au chevet du patient et sur les pistes de réflexion pour faire face à la pénurie de personnel dans les soins, en particulier dans les centres de soins résidentiels.

L'UGIB a été invitée par la Commission de la Santé et de l'Égalité des chances de la Chambre des représentants le mercredi 23 mars 2022 aux auditions dans le cadre du rapport « Evaluation de réutilisation des moyens du Fonds blouses blanches pour les années 2019 et 2020 » et pour autant des chiffres soient connus, l'année 2021.

Sept groupes de travail

En 2022, l'UGIB a continuée et/ou finalisée les groupes de travail :

- Task Force Modèle de fonctions des soins infirmiers du futur
- Les Statuts de l'UGIB
- Attractivité de la Profession Infirmière : un défi collectif 2022

Elle a mis en place plusieurs nouveaux groupes de travail sur :

- Les infirmiers en pratique avancées (IPA)
- Règlement d'Ordre Intérieur de l'UGIB

- Roadshow AUVB-UGIB-AKVB
- Agenda pour l'avenir des soins de santé

Cinq collaborations

Healthnest 2.0

HealthNest est une coalition d'organisations et de professionnels concernés qui s'engagent à améliorer la littératie en santé en Belgique. HealthNest aide les acteurs clés et les parties prenantes à mettre en commun leurs expériences en matière de littératie en santé et à définir les approches qui ont le plus de potentiel pour améliorer la situation sur le terrain.

En 2021, HealthNest a créé, aux côtés de son conseil, une task force dédiée. Son rôle est d'abord d'apporter de la clarté à la question complexe de la littératie en santé, qui se situe au carrefour de la santé et de la communication.

Grâce à un exercice de pensée systémique, HealthNest veut s'assurer que les projets qu'elle soutient parviennent à leur terme avec un impact mesurable sur les compétences sanitaires. Elle veut également accélérer la sensibilisation autour de la connaissance de la santé. Le projet continuera en 2023. (Healthnest | 2021-2022)

Conseil de rédaction Ebpracticenet

Ebpracticenet est la plateforme de référence avec une base de données numérique réunissant tous les guides de pratique clinique et autres supports d'information evidence-based à destination des prestataires de soins belges. Vous pouvez donc trouver sur la plate-forme en ligne tous les guides de pratique clinique (guidelines), recommandations, discussions critiques d'articles, brochures pour les patients, instruments de mesure et outils audiovisuels scientifiquement étayés et spécifiques à votre profession. La pratique evidence-based repose sur un trépied composé des preuves scientifiques, de l'expérience et du savoir-faire du prestataire de soins, et des souhaits et préférences du patient.

L'UGIB a deux mandatés au sein du Conseil de rédaction de l'Ebpracticenet

Task Force

En septembre 2021, l'UGIB a été invité à mandater des représentants de chaque chambre linguistique au sein des deux groupes de travail de la Task Force Modèle de fonctions soins infirmiers du futur.

La Task force était composé de deux groupes de travail : Le GT 1 se penché sur la formation de base de l'infirmier. Le GT 2 a traité du sujet des infirmiers spécialisés.

Les résultats des travaux ont été transmis aux ministres compétents en 2022.

Plus d'infos sur la Task Force

En application de l'accord de gouvernement fédéral, qui comporte l'ambition explicite de renforcer la profession d'infirmier, une initiative a été prise pour mettre en place un groupe de travail spécifique sur la mise en œuvre du modèle de fonctions pour les soins infirmiers du futur. La création de cette task force est une initiative interfédérale, à laquelle participent également les ministres de l'éducation et de la santé compétents au niveau des entités fédérées.
L'objectif de la task force est d'élaborer un plan de mise en œuvre concret concernant le modèle de fonctions d'ici la fin de l'année. Le lancement des travaux est prévu pour la fin du mois de septembre ou, au plus tard, pour le début du mois d'octobre.

Les principes directeurs de la Task Force - et des deux groupes de travail - sont les avis sur le modèle de fonctions du Conseil fédéral des soins infirmiers (CFAI).

Agenda Avenir des Soins de Santé

Le ministre des Affaires sociales et de la Santé publique (Monsieur Vandenbroucke) a mis en place des ateliers pour travailler sur l' « Agenda pour l'avenir des soins de santé ». Le but est d'arriver à une série de mesures concrètes susceptibles d'améliorer la qualité des différentes professions de soins au niveau fédéral à court et moyen termes.

L'UGIB est partie prenante dans ces ateliers.

L'UGIB a participé de manière active aux discussions et à l'élaboration des documents en apportant l'expertises de ses membres grâce à des concertations interne continues et structurelles. Elle continuera de le faire en 2023.

GT Territoire

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Social Santé Intégré, le Collège réuni a marqué son accord sur la stratégie de renforcement de l'organisation de la première ligne d'aide et de soins en région bruxelloise.

Dans ce cadre, le Ministre en charge de la santé et de l'action sociale a créé un groupe de travail qui a eu pour mission de proposer les bases opérationnelles et juridiques permettant de mettre en place la structure d'organisation de l'aide et des soins centré sur les besoins de la personne, accessible, locale, suivant les principes du « quintuple aim » : qualité, efficience, acceptabilité par les bénéficiaires, attentive aux intervenants, accessible à chacun.

L'UGIB a été invité à prendre part à ce groupe de travail qui s'est finalisé en décembre 2022.

Deux Assemblées des mandataires

L'UGIB a invités ses mandataires au sein de la Commission technique de l'art infirmier et au sein du Conseil Fédéral de l'art infirmier à se réunir pour partager les informations de fonctionnement et d'échanger sur les avis déjà existant de l'UGIB.

Rencontres & Concertations politiques

En 2022, les réunions se poursuivent majoritairement par vidéoconférence.

En 2022, l'UGIB continue ses multiples rencontres auprès des

- divers cabinets ministériels : cabinet du ministre Vandenbroucke, cabinet de la ministre Glatigny, cabinet du ministre Beke et de la ministre Crevits, cabinet du ministre Weyts, cabinet du ministre Maron, cabinet de la ministre Morreale, ainsi qu'auprès de divers représentants parlementaires…
- divers partis politiques : PS, MR, Ecolo-Groen les Engagés,…
- divers représentants patronaux : Unessa, Gibbis, Santhea, Zorgnet-Icuro
- divers groupes de travail : Hospital Surge Capacity Group (HTSC), Task Force Modèle de fonctions des soins infirmiers du futur,
- Healthnest 2.0, Conseil de rédaction EBP, Concertation JBI.

Réalisations de l'UGIB en 2022

En 2022, les représentants de l'UGIB ont continué d'interpeller en permanence les autorités compétentes. La priorité absolue de l'UGIB est de faire respecter la sécurité, le bien-être des infirmier.e.s et de faire entendre la voix de la profession infirmière.

Les représentants des associations professionnelles infirmières composant l'UGIB se sont retrouvés presque chaque semaine, parfois plusieurs fois par semaine, pour partager leurs expériences, informer et faire état de la situation vécue sur le terrain et ainsi donner une voix à la profession.

Cette voix s'est élevée unanimement pour faire entendre les besoins, les demandes et les réclamations. Chaque association professionnelle infirmière selon sa spécificité a fait remonter les besoins de ses affiliés/membres/collègues, afin de mettre en place et participer à des actions concrètes.

Nous avons envoyé de nombreux courriers à toutes les parties prenantes (gouvernement, parlement, syndicats, employeurs, l'IFIC, journalistes…).

Grâce aux associations professionnelles infirmières qui la composent, l'objectif de l'UGIB est de défendre les intérêts des praticiens de l'art infirmier, de (re)présenter leur point de vue et l'expertise infirmière afin d'influencer les actions/décisions qui sont prises par les autorités compétentes et qui ont une incidence sur la profession infirmière. Nos actions ont pour but de soutenir, protéger et de faire entendre les infirmier.e.s de tous les secteurs.

L'AUVB-UGIB-AKVB

Union Générale des Infirmier(e)s de Belgique

Missions

Promouvoir et développer les soins infirmiers, les sciences relatives aux soins infirmiers et la qualité des soins infirmiers	Rassembler les associations professionnelles de praticiens de l'art infirmier au sens de la loi belge relative à l'exercice des professions de soins de santé	Représenter et défendre tous les praticiens de l'art infirmier ainsi que l'exercice de cette profession tel que visées au 'Chapitre 4 – L'exercice de l'art infirmier' de la loi coordonnée du 10 mai 2015 relative à l'exercice des professions des soins de santé aussi bien dans leur intérêt professionnel que dans l'intérêt des patients qui leur sont confiés

Les objectifs et les priorités de l'AUVB-UGIB-AKVB incluent la diffusion des informations, la communication, la concertation, la formulation d'avis, la représentation de la profession et le réseautage.

Valeurs

Engagée
Proactive & visionnaire
Cohérente
Une référence
Indépendante

Les Mandats AUVB-UGIB-AKVB en 2022

L'AUVB-UGIB-AKVB représente la profession infirmière dans différents organes d'avis officiels, des conseils, des commissions et des organisations politiques et scientifiques que ce soit au niveau européen, fédéral ou régional.

Les mandats sont attribués aux membres des associations membres de l'AUVB-UGIB-AKVB en fonction de leur expertise dans les domaines dans lesquels ils postulent. Les mandats sont effectués bénévolement. Les mandataires s'engagent, souvent pour plusieurs années, à représenter la vision de l'AUVB-UGIB-AKVB dans les différents organes dans lesquels ils sont mandatés.

Les différents mandats de l'AUVB-UGIB-AKVB sont :

Au niveau européen

- European Federation of Nurses Associations (EFN)

  La *European Federation of Nurses Associations*, ancien Comité permanent des infirmières de l'Union européenne (PCN), a été créée en 1971 pour représenter la profession infirmière et ses intérêts auprès des institutions européennes, sur la base des directives sur l'éducation et la libre circulation en cours de rédaction par la Commission européenne. Représentant plus d'un million d'infirmier.e.s de plus de 34 associations nationales d'infirmier.e.s au niveau européen, l'EFN est la voix indépendante de la profession infirmière.

  L'AUVB-UGIB-AKVB est membre de l'EFN depuis octobre 2016, où elle représente plus de 32 000 infirmiers actifs dans notre pays auprès des instances européennes.
  Les représentants officiels de l'AUVB-UGIB-AKVB auprès de l'EFN sont Madame Deniz Avcioglu (membre effectif) et Monsieur Wouter Decat (membre suppléant).

Au niveau fédéral

- Task Force Modèle de fonctions des soins infirmiers du futur
- Conseil de rédaction ebpracticenet
- Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI)
  - Section scientifique de l'Observatoire des maladies chroniques, instituée auprès du Service des soins de santé
- Conseil fédéral des établissements hospitaliers (CFEH)
- Commission technique de l'art infirmier (CTAI)
- Conseil fédéral de l'art infirmier (CFAI)
- Commission Droits du patient
- Commission de planification – offre médicale – section infirmière
- Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE)
  - Conseil d'administration du KCE
- Plateforme hémovigilance et pratique
- Mdeon (Plateforme déontologique santé)
- Suivi des réunions du HTSC group

Au niveau régional

Les Mandats de la Chambre francophone

- Projet SSMG : Rampe-âge 2.3
- Projet SSMG : Infirmier douleur
- Be.Hive
- Table ronde « aidant-proche » maison des parlementaires
- Commissions d'agréments

- Commission médicale provinciale (arrêté en 2022 et remplacé par la Commission fédérale de contrôle)
- Conseil d'Administration du SISD-WAPI

Les mandats de la Chambre néerlandophone

- Commissions d'agréments
- Vlaams Agentschap voor Samenwerking rond Gegevensdeling tussen de Actoren in de Zorg (VASGAZ) partage de données entre acteurs des soins : (VASGAZ)
- Commission médicale provinciale
- Service de santé mentale VIP² – première ligne
- VIKZ (Vlaams Instituut voor KwaliteitsZorg)
- plateforme collaborative soins de santé de première ligne
- VOPZ (Vlaams Overlegplatform Promotie Zorgberoepen)
- Plateforme « Wetenschap en Praktijk » (arrêté le 23 nov.2023)
- Le "Comité consultatif du bachelier en soins infirmiers" a été créé en 2018 à la suite du livre blanc sur les contrats de stage. Ce comité a été créé pour consulter de manière structurelle les étudiants, l'enseignement, le monde du travail et les organisations professionnelles afin d'élaborer ensemble les modalités du stage au cours de la quatrième phase de formation.
- un groupe de réflexion sur la migration économique, créé en 2022 et composé de délégations des gouvernements, des partenaires professionnels, du VDAB, des partenaires sociaux et des établissements d'enseignement. L'objectif de ce groupe de réflexion est d'élaborer un cadre de référence pour toutes les parties prenantes impliquées dans la migration économique et de formuler des recommandations.

Les mandats de la Chambre germanophone

- Conseil pour la promotion de la santé (Beirat für Gesundheitsförderung)
- Conseil consultatif des hôpitaux (Krankenhausbeirat)
- Conseil consultatif pour les infrastructures pour personnes âgées et l'aide à domicile (Beirat für Aufnahmestrukturen für Senioren und für die häusliche Hilfe)
- Plateforme des soins palliatifs (Palliativpflegeverband)
- Fédération wallonne des soins palliatifs
- Comité consultatif de bioéthique de Belgique
- Différents groupes de travail

L'assemblée générale (AG) 2022

L'Assemblée générale est composée de tous les membres de l'AUVB-UGIB-AKVB. Elle se réunit au moins une fois par an. En 2022, l'Assemblée générale s'est réunie le 24 mai (bilan financier 2021, budget 2022, décharge des administrateurs, membres,) le 28 juin (modification des Statuts) et le 06 septembre (élections OA) par vidéoconférence.

En mai 2022, 41 associations professionnelles infirmières composent l'Assemblée générale : ABIHH, acn, AFISCEP.be, AFISO, AFIU, AISPN, APFISCO, ASTER, BEFOHN, BELSECT, BHS, BERS, BVNV-ABIN, BVRV, BVVDV, BVVS, COMPAS, ENDOFIC, FIIB, FNBV, FNIB, GIFD, KPVDB, Les Tabliers Blancs, MEDERI Brussels Hoofdstedelijk Geweest, MEDERI Vlaams Geweest, Nentwerk Verpleegkunde, ORPADT, SIO, SIXI, SIZ Nursing, UROBEL, VBZV, VLAS, VOGV, VVIZV, VVOV, VVRO, VVVS, WCS, Wondzorg.net.

Deux associations professionnelles ont quittées l'UGIB. Il s'agit de l'AIIB-VUKB par manque de membre. La VBVK a donné sa démission suite à une décision interne de leur Organe d'administration.

L'Organe d'administration(OA)

L'association est dirigée par un Organe d'administration élu par l'assemblée générale : 50 % des administrateurs représentent les organisations professionnelles générales et 50 % représentent les membres effectifs associés. Les membres de l'Organe d'administration sont tous des infirmiers.

L'Organe d'administration de l'UGIB est composé de 15 associations professionnelles infirmières membres de l'UGIB. Elles sont représentées par 20 administrateurs.

Les administrateurs sont élus pour une durée de 4 ans.
Les élections pour la composition du nouvel Organe d'administration ont eu lieu le 06 septembre 2022.

L'Organe d'administration dirige les affaires de l'association et la représente dans les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il est compétent pour toutes les affaires, excepté celles que la loi réserve explicitement à l'assemblée générale. Il intervient en tant que demandeur et défenseur dans toutes les instances judiciaires et statue sur l'emploi ou non de recours.

L'OA était composé entre (2017 et septembre 2022) des associations suivantes : ACN, FNBV, FNIB, KPVDB, NVKVV, AFISCEP.be, AFIU, AISPN, BERS (BVPV-SBIP), FIIB, SIO, VBVK, MEDERI (avec VBZV en tant que membre suppléant), VVOV, VVVS.

- Porte-parole sortant : Monsieur Adrien Dufour
- Vice-président sortant : Monsieur Daniel Schuermans
- Secrétaires sortants : Monsieur Yves Maule et Monsieur Hendrik Van Gansbeke
- Trésorière sortante : Madame Hilde Driessens

Suites aux élections de septembre 2022 les associations qui composent l'UGIB sont : acn, FNBV, FNIB, KPVDB, Netwerk Verpleegkunde, AFISCEP.be, AFIU, AISPN, BERS, BVVS, FIIB, SIO,

, VBZV (avec MEDERI en tant que membre suppléant), VVOV, VVRO.

Les administrateurs nommés par l'AG sont : Madame Delphine Haulotte (acn), Monsieur Edgard Peters (acn), Monsieur Marc Koninckx (FNBV), Madame Jet Van Hoek (FNBV), Monsieur Dominique Putzeys (FNIB), Monsieur Juan Lada (FNIB), Madame Josiane Fagnoul (KPVDB), Madame Ellen De Wandeler (Netwerk Verpleegkunde), Monsieur Henk Cuvelier (Netwerk Verpleegkunde), Monsieur Hendrik Van Gansbeke (Netwerk Verpleegkunde), Madame Asuncion Ballarin (AFISCEP.be), Monsieur Yves Maule (AFIU), Madame Patricia Menti (AISPN), Monsieur Daniel Schuermans (BERS), Madame Elsie Decoene (BVVS), Monsieur Gaëtan Mestag (FIIB), Madame Julie Kis (SIO), Madame Conny Deckens (VBZV), Madame Monique Van Hiel (VVOV), Monsieur Ludwig Van den Berg (VVRO),

- Président élu : Monsieur Marc Koninckx
- Vice-président élu : Monsieur Yves Maule
- Secretaire élu : Monsieur Ludwig Van Den Berghe
- Trésorière élue : Madame Delphine Haulotte Administrateurs : Madame Josiane Fagnoul et Monsieur Hendrik van Gansbeke.

En 2022 les réunions de l'OA ont eu lieu les 11 janvier, 08 février, 08 mars, 03 mai, 10 mai, 14 juin, 06 septembre, le 06 septembre, 13 septembre, 11 octobre, 08 novembre et 13 décembre.

Le Bureau exécutif

Les membres du Bureau exécutif sont élus par l'Organe d'administration pour une durée de 4 ans.

Pour la période 2017-2021, il était composé d'un président, d'un vice-président, de deux secrétaires et d'un trésorier. En 2021, la fonction de présidence est relayé par la fonction de porte-parole fédérale.
Le Bureau est responsable devant l'OA. Il prépare les réunions et en exécute les décisions.

De janvier à septembre 2022, la fonction de porte-parole fédérale est assurée par Monsieur Adrien Dufour. La vice-présidence est assurée par Monsieur Daniël Schuermans, le secrétariat par Monsieur Hendrik Van Gansbeke et Monsieur Yves Maule et la trésorerie par Madame Hilde Driessens.
Les présidents des chambres sont des invités permanents du Bureau Exécutif. Les présidents des chambres invités étaient Monsieur Adrien Dufour pour la Chambre francophone (CF), Madame Hilde Driessens pour la Chambre néerlandophone (CN) et Madame Josiane Fagnoul pour la Chambre germanophone.

Suites aux élections de septembre 2022 le Bureau exécutif est composé par le président, le vice-président, le secrétaire, la trésorière et les deux administrateurs.

L'équipe de coordination

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique emploie deux infirmiers coordinateurs. Ils travaillent sous l'autorité déléguée du Bureau.

Les coordinateurs ont un rôle de représentation, de réseautage et de dialogue avec les différentes parties prenantes. Ils participent aux négociations et constituent des dossiers.

Ils participent activement aux différents organes d'avis, conseils et comités aux niveaux régional, fédéral et européen dans l'objectif de valoriser, faire reconnaître et soutenir la profession infirmière. La communication, la consultation et la diffusion de l'information font partie de leurs priorités.

De plus, les coordinateurs sont chargés de la gestion quotidienne de l'association et portent une attention particulière à la circulation de l'information et aux procédures d'avis.

En 2021, la coordination était assurée, à temps plein, par Deniz Avcioglu et Wouter Decat.

Deniz Avcioglu est infirmière bachelière spécialisée en santé mentale. Elle a un Master en Santé publique, option Gestion des institutions de soins. Deniz est la coordinatrice francophone et gère, en plus des dossiers fédéraux, les dossiers et les questions relatives à la Région wallonne et à la Chambre francophone.

Wouter Decat est infirmier social et a un master en sciences médicales et sociales. Il possède de nombreuses années d'expérience dans le domaine des soins de santé mentale. Wouter est le coordinateur néerlandophone et gère, en plus des dossiers fédéraux, les questions régionales flamandes.

Les Bénévoles

L'AUVB-UGIB-AKVB n'existerait pas sans les nombreux bénévoles des associations professionnelles qui la composent. À l'exception des deux coordinateurs, tous les membres des organisations membres collaborent de façon bénévole pour l'AUVB-UGIB-AKVB.

C'est grâce à l'engagement, la présence, et le travail des nombreux bénévoles, qui ne ménagent ni leur temps ni leur énergie envers la profession infirmière, que le travail de l'AUVB-UGIB-AKVB est couronné de succès. C'est grâce à leur générosité, leur passion et leur expertise que l'AUVB-UGIB-AKVB évolue.

C'est pourquoi nous souhaitons remercier sincèrement les nombreux bénévoles, pour leur dévouement, leur participation et représentation dans les différents comités, commissions, groupes de travail, réunions et mandats, pour leur suivi des dossiers, et enfin pour tous leurs efforts.
Sans eux, réaliser nos missions serait impossible. Nous espérons pouvoir encore compter sur leur précieuse présence et continuer à collaborer avec eux pour les années à venir.

L'AUVB-UGIB-AKVB c'est eux.
Merci

Les Chambres

La structure de l'AUVB-UGIB-AKVB est fondée sur trois chambres linguistiques :

- La Chambre francophone
- La Chambre germanophone
- La Chambre néerlandophone

Chaque chambre est composée des ASBL membres de l'AUVB-UGIB-AKVB selon leur régime linguistique. Chaque chambre choisit parmi ses membres un président, un vice-président et un secrétaire qui composent le bureau exécutif de la chambre.

Les chambres se réunissent de manière autonome. Elles suivent principalement les matières régionales et communautaires. Elles préparent aussi les dossiers fédéraux afin de favoriser le bon fonctionnement de l'AUVB-UGIB-AKVB.

Chaque chambre transmet un rapport de ses activités et des dossiers établis au président qui le transmet au Conseil d'administration de l'AUVB-UGIB-AKVB et à toutes les chambres.

Le site est accessible via les liens suivants : www.auvb.be www.ugib.be www.akvb.be
Nous sommes également présents sur Twitter @AUVBUGIBAKVB, Facebook en Linkedin

www.auvb.be
www.ugib.be
www.akvb.be

02 709 20 70
0471 86 11 27
0471 86 11 56

info@ugib.be
wouter.decat@auvb.be
deniz.avcioglu@ugib.be

Bâtiment Regus
Pegasuslaan 5
1831-Diegem (Brussels Airport)

Twitter
by
@AUVBUGIBAKVB